CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Agence Française de Développement

5, rue Roland Barthes

75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599

Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Etude de faisabilité d'une ligne de crédit non souveraine à destination des opérateurs privés de l'assainissement urbain dans l'espace UEMOA

EAA-2026-0204-01

Table des matières

ABREVIATIONS 3
ARTICLE 1. Présentation des entités 4
1.1. Agence Française de Développement (AFD) 4
1.2. Service prescripteur : Division Eau et Assainissement (EAA) 4
1.3. La Facilité d'Appui aux Acteurs de l'Assainissement (F3A) 5
ARTICLE 2. Contexte général de la mission 5
ARTICLE 3. Contexte spécifique de la prestation 6
ARTICLE 4. Objet du marché 7
ARTICLE 5. Objectifs de la mission 7
5.1. Objectif général 7
5.2. Objectifs spécifiques 7
Article 6. Prestations attendues et missions du Consultant 7
Mission 1 : Cadrage stratégique et revue documentaire approfondie 7
Mission 2 : Diagnostic de la demande de financement et analyse financière du secteur 8
Mission 3 : Analyse de l'offre de financement et des appétences à mettre en place de nouveaux mécanismes financiers 9
Mission 4 : Conception et modélisation des mécanismes financiers 9
Mission 5 : Recommandations opérationnelles, gestion des risques et feuille de route 10
ARTICLE 7. Livrables attendus 11
ARTICLE 8. Méthodologie attendue 11
ARTICLE 9. Équipe du Consultant : composition et compétences 12
ARTICLE 10. Planning indicatif 13
ARTICLE 11. Modalités de pilotage, alignement AFD/Proparco et validation 13
ARTICLE 12. Dispositions finales 13

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AIEV	Assainissement Inclusif à l'Échelle de la Ville
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CWIS	Citywide Inclusive Sanitation
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DFI	Development Finance Institution (Institution financière de développement)
EAA	Eau et Assainissement (Division de l'AFD)
F3A	Facilité d'Appui aux Acteurs de l'Assainissement
IFI	Institution Financière Internationale
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PPP	Partenariat Public-Privé
PSMBV	Programme de Structuration du Marché de la Vidange (mécanique)
TA	Assistance Technique
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

ARTICLE 1. Présentation des entités

1.1. Agence Française de Développement (AFD)

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'Aide Publique au Développement (APD) et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD). Pour un monde en commun, au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l'AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités. Sa filiale **Proparco** (www.proparco.fr) soutient les investissements privés. Dédiée à mobilisation de l'expertise publique française, **Expertise France** (www.expertisefrance.fr) a rejoint le groupe AFD en 2023.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement. Elle assure la gestion du **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)**, qui cofinance des projets conciliant environnement et développement. L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Ethique que le prestataire est fortement invité à consulter, sont accessibles sur le lien suivant : www.afd.fr.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'AFD intervient à travers des prêts souverains et non souverains, des subventions, des garanties et des dispositifs d'assistance technique, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 6.

1.2. Service prescripteur : Division Eau et Assainissement (EAA)

Le Service Prescripteur du présent marché est la division **Eau et Assainissement** (EAA) de l'AFD. Elle a pour mission de promouvoir et de conduire les interventions dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la prévention et de la protection contre les inondations, de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et pluviales, en milieu rural comme en milieu urbain.

Cette division est chargée de l'instruction, de la négociation, de la contractualisation, de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des opérations de financement de l'AFD relevant des secteurs évoqués précédemment. Elle participe également à la concertation sur les politiques sectorielles avec les structures sectorielles équivalentes des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Elle développe également une réflexion stratégique permanente sur ses thématiques (notes thématiques, sectorielles, synthèse des expériences et capitalisation sur les opérations en cours.

La Division Eau et Assainissement (EAA) est également responsable du déploiement de l'approche CWIS (Citywide Inclusive Sanitation / Assainissement Inclusif à l'Échelle de la Ville – AIEV) au sein du groupe AFD.

1.3. La Facilité d'Appui aux Acteurs de l'Assainissement (F3A)

Au cours de l'année 2023, l'AFD et la Fondation Bill et Melinda Gates ont travaillé de concert dans la création d'une « **Facilité d'Appui à la Structuration des Acteurs de l'Assainissement (F3A) » portée par l'AFD et financé par la Fondation Gates.** Cette facilité permettra de préparer et d'outiller les équipes de l'AFD ainsi que l'ensemble de ses partenaires nationaux et internationaux dans la préparation d'un futur d'un « portefeuille » de projet/programme dans le domaine de l'assainissement fondé sur les principes de l'AIEV.

Les problématiques à traiter par la F3A sont de plusieurs ordres : i) **au niveau de l'AFD** : malgré une cible à 40% de financement à destination de l'assainissement (Cadre d'Intervention Sectoriel), les équipes de l'AFD sont encore faiblement pourvues pour mener à bien l'identification, l'instruction et le suivi-exécution de projets novateurs dans ce domaine, notamment sur le développement de nouveaux produits financiers adaptés aux différents intervenants ; ii) **au niveau sectoriel** : une offre technique, technologique et d'appui-conseil assez faible, souvent peu pertinente, et qui engendre des coûts d'instruction / suivi-exécution très importants pour nos partenaires comme pour les équipes de l'AFD ; iii) **au niveau de nos homologues** : un important travail de coordination est nécessaire entre les différents bailleurs de fonds pour structurer un cadre d'intervention et des outils en commun, pour pouvoir envisager la conception de programmes d'investissement plus ambitieux et fondés sur une approche partenariale.

La facilité F3A est structurée autour de deux composantes : i) composante 1 : une assistance technique aux équipes de la division EAA de l'AFD ; ii) une composante 2 : un fonds d'études et de prestations permettant de recruter des prestataires externes en fonction des besoins identifiés par les équipes de la FBMG et de l'AFD.

ARTICLE 2. Contexte général de la mission

L'assainissement urbain constitue un pilier essentiel de la santé publique, de la protection de l'environnement et du développement économique. Pourtant, il demeure historiquement sous-financé par rapport aux besoins, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Selon le Programme commun OMS/UNICEF (JMP), plus de 4 milliards de personnes dans le monde ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité, dont une majorité en zones urbaines des pays du Sud.

Dans l'espace UEMOA[1], l'assainissement autonome représente la modalité dominante de gestion des excrétas urbains, avec plus de 70 % des ménages dépendant de systèmes individuels (latrines, fosses septiques). La chaîne de valeur correspondante – construction d'ouvrages, vidange, transport, traitement et valorisation des boues – repose très largement sur des opérateurs privés, souvent de petite ou moyenne taille.

La littérature spécialisée (Banque mondiale, AFD, WSP, Eawag/Sandec, OECD) met en évidence un ensemble de contraintes structurelles limitant le développement de ces acteurs : faible capitalisation, informalité partielle, absence de garanties bancaires, maturités de crédit inadaptées, méconnaissance du secteur par les institutions financières et perception élevée du risque. Ces contraintes freinent la professionnalisation du secteur, limitent les investissements

[1] **Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)** : cadre d'intégration régionale réunissant huit États d'Afrique de l'Ouest, fondé sur une union économique et monétaire, la convergence des politiques macroéconomiques et une monnaie commune gérée par la BCEAO.

productifs (camions de vidange, stations de traitement, équipements de maintenance) et compromettent la durabilité des services.

Dans le cadre du paradigme du Citywide Inclusive Sanitation (CWIS), promu par la Banque mondiale, l'AFD et plusieurs bailleurs bilatéraux et multilatéraux, l'assainissement est appréhendé non plus comme une simple infrastructure, mais comme un service public continu, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, quels que soient les choix technologiques. Le CWIS repose sur quatre principes structurants : (i) l'inclusion universelle de l'ensemble des populations urbaines, y compris celles vivant dans les quartiers informels ; (ii) la reconnaissance de la diversité technologique (réseaux, systèmes décentralisés, assainissement autonome) ; (iii) la durabilité environnementale et financière du service ; et (iv) une gouvernance multi-acteurs associant autorités publiques, opérateurs privés et usagers.

Dans cette approche par le service, le financement constitue un levier central de l'opérationnalisation du CWIS. La littérature montre que l'un des principaux goulots d'étranglement du CWIS réside dans l'insuffisance de mécanismes financiers adaptés pour soutenir les investissements requis tout au long de la chaîne de valeur, en particulier pour les segments non raccordés dominés par des opérateurs privés. Contrairement aux modèles traditionnels centrés sur l'investissement public dans les réseaux, le CWIS suppose la mobilisation combinée de ressources publiques, de redevances des usagers et de financements privés, afin de garantir la continuité, la qualité et la soutenabilité du service à l'échelle de la ville.

Plusieurs expériences documentées montrent que l'accès au crédit est déjà un élément clé des stratégies CWIS. À Dakar, la structuration du marché de la vidange mécanique (PSMBV) s'est appuyée sur des dispositifs facilitant l'investissement privé dans les camions de vidange et les équipements, condition indispensable à la professionnalisation du service. À Kampala et Lusaka, le développement de filières complètes de gestion des boues de vidange a nécessité la mobilisation d'opérateurs privés capables d'investir dans des actifs productifs, souvent avec l'appui de mécanismes de partage de risques, de subventions ciblées ou de garanties. Ces cas illustrent que, sans accès au financement de moyen et long termes, les opérateurs privés ne peuvent jouer pleinement leur rôle dans la fourniture de services d'assainissement inclusifs.

Ainsi, l'intégration explicite de mécanismes de financement adaptés – **lignes de crédit non souveraines, leasing d'équipements, fonds de garantie ou dispositifs de finance mixte** – apparaît aujourd'hui comme une condition nécessaire à la mise en œuvre effective du CWIS. En ce sens, le développement d'une ligne de crédit non souveraine dédiée aux opérateurs privés de l'assainissement s'inscrit pleinement dans la logique du CWIS, en visant à lever les contraintes financières qui freinent la montée en échelle, la qualité et la durabilité des services d'assainissement urbain.

ARTICLE 3. Contexte spécifique de la prestation

Dans le cadre de la F3A, l'AFD souhaite étudier la faisabilité et les modalités opérationnelles de mise en place d'une ligne de crédit non souveraine ou d'autres produits financiers à vocation sous-régionale, ciblant les opérateurs privés de l'assainissement urbain dans plusieurs pays de l'UEMOA (Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo). Cette étude doit permettre de proposer un ou plusieurs mécanismes financiers adapté aux contraintes du secteur, mobilisable par les institutions financières locales (banque publique ou privée) ou d'autres type d'acteur (franchise automobile sous forme de leasing) et compatible avec les standards prudentiels régionaux (BCEAO).

ARTICLE 4. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation une étude de faisabilité complète et opérationnelle pour le développement d'une ligne de crédit non souveraine destinée aux opérateurs privés de l'assainissement urbain, incluant des scénarios de mise en œuvre financière, institutionnelle et opérationnelle.

ARTICLE 5. Objectifs de la mission

5.1. Objectif général

Concevoir un mécanisme financier durable permettant d'améliorer l'accès au crédit des opérateurs privés de l'assainissement urbain dans l'espace UEMOA avec un focus sur le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin).

5.2. Objectifs spécifiques

Afin d'atteindre l'objectif général de la mission, l'étude poursuivra un ensemble d'objectifs spécifiques visant à analyser de manière approfondie les dimensions économiques, financières et institutionnelles du secteur, et à aboutir à des recommandations opérationnelles pour la mise en place de mécanismes de financement adaptés aux opérateurs privés de l'assainissement. Il s'agira de :

- Analyser l'offre et la demande de financement dans le secteur de l'assainissement urbain dans les pays cibles ;
- Évaluer la viabilité économique des modèles d'affaires des opérateurs et de leur capacité d'endettement dans les pays cibles ;
- Analyser l'appétence et les pratiques actuelles du système bancaire et financier sous-régional sur le financement de l'assainissement ;
- Proposer et comparer plusieurs mécanismes financiers (ligne de crédit intermédiée, leasing, garanties ou autres) adaptés au secteur de l'assainissement ;
- Formuler une feuille de route opérationnelle ainsi que des prospects confirmés (banque publique, privée ou opérateurs économique) pour la mise en œuvre d'un financement intermédié.

Article 6. Prestations attendues et missions du Consultant

La mission du Consultant s'articulera autour de cinq missions interdépendantes, visant à produire une analyse complète, robuste et directement mobilisable pour l'instruction d'un futur instrument financier par l'AFD et, le cas échéant, Proparco.

Mission 0 Rapport de démarrage.

Mission 1 : Cadrage stratégique et revue documentaire approfondie

Cette mission vise à établir une synthèse analytique et stratégique de la structuration du tissu bancaire sous-régional ainsi que de l'état actuel des mécanismes de financement des opérateurs

privés travaillant dans le secteur des infrastructures (formels et informels) . Elle a pour objectif de poser les fondements conceptuels, institutionnels et opérationnels nécessaires à l'analyse des mécanismes de financement de l'assainissement dans l'espace UEMOA. Elle permettra d'aligner l'étude sur les principes du CWIS, les priorités de l'AFD et les standards d'instruction des instruments financiers non souverains. Elle comprend plusieurs composantes :

- Analyse détaillée du système bancaire et financier dans l'espace UEMOA (banques commerciales, institutions de leasing, IMF, fonds spécialisés) ;
- Analyse du cadre réglementaire et prudentiel de la BCEAO (ratios, exigences de garantie, maturités, pondération du risque) ;
- Revue de la littérature internationale sur les mécanismes de financement des acteurs privés de l'assainissement (crédit, leasing, garanties, blended finance) dont notamment des expériences comparables menées par les IFI et DFIs (Banque mondiale, BAD, AFD, Proparco, KfW, IFC, etc.) ;
- Analyse des stratégies (benchmark) de financement dans le domaine des infrastructures similaires à l'assainissement (énergie, eau potable, leasing automobile, logement)dans les pays ciblés;
- Élaboration d'une analyse critique des mécanismes actuels sur l'ensemble des plans technique, institutionnel, financier et règlementaire, notamment pour les opérateurs de l'assainissement.

A l'issue de cette revue, les outils de collecte et d'analyse développés dans le cadre de la mission 0 seront révisés.

Mission 2 : Diagnostic de la demande de financement et analyse financière du secteur

Cette mission a pour objet d'analyser de manière approfondie la demande de financement des acteurs privés de l'assainissement. Elle vise à caractériser les modèles technico-financiers existants, à évaluer la viabilité financière des opérateurs et à quantifier les besoins d'investissement et de financement à court (2030), moyen (2035) et long termes (2040). Cette analyse constitue un préalable indispensable à la conception de mécanismes financiers adaptés, en permettant d'apprécier les pratiques actuelles, la demande, la solvabilité des acteurs, les risques économiques et financier spécifiques au secteur et le potentiel de montée en échelle des services d'assainissement urbain dans une logique CWIS. Il s'agit en somme de faire :

- Cartographie détaillée des opérateurs privés de la chaîne de valeur de l'assainissement (typologies, statuts juridiques, niveaux de formalisation) – sur base documentaire et de confirmation sur des analyses spots sur le terrain ;
- Analyse approfondie des modèles financiers, structures de coûts, niveaux de rentabilité et flux de trésorerie – sur base documentaire et sur des analyses spots sur terrain ;
- Analyse de la demande des opérateurs privés tant sur le volet technique (type d'investissement souhaité ou trésorerie) et types de produits financiers recherchés (taux d'intérêt, maturité, nature de collatéraux) ;

- Estimation de la taille du marché et des besoins en financement des opérateurs privés de l'assainissement urbain autonome dans les pays ciblés, couvrant les investissements productifs, les besoins en fonds de roulement et le renouvellement des actifs ;
- Analyse indicative de la solvabilité des opérateurs, fondée sur un échantillon d'acteurs représentatifs et sur les données disponibles, et identification des principaux risques financiers spécifiques au secteur.

Des missions de terrain dans chaque pays sont à prévoir à savoir au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo.

Mission 3 : Analyse de l'offre de financement et des appétences à mettre en place de nouveaux mécanismes financiers

Sur la base des informations précédemment collectés, le consultant élaborera une note de prospect détaillant les caractéristiques du marché de l'assainissement ainsi que les contraintes de financement des opérateurs privés (cette note sera validé par l'AFD avant la réalisation de la mission). Le Consultant réalisera des entretiens avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de financement dans la zone UEMOA dont notamment les banques commerciales, les banques publiques, la microfinance, les crédits leasing) ayant une couverture sous-régionale. Il est envisagé un minimum de 25 entretiens qui pourront être réalisés dans les pays de mission. A l'issue des entretiens, le Consultant réalisera une analyse du comportement et des pratiques du secteur bancaire vis-à-vis de l'assainissement :

i) Produits financiers existants, pratiques de gestion du risque et les contraintes réglementaires (le cas échéent) qui conditionnent l'accès au crédit des opérateurs privés.
ii) Perception des opérateurs bancaire vis-à-vis du secteur de l'assainissement (risques perçus, risques réelles)
iii) les principaux leviers de partage et d'atténuation des risques capable d'inciter le secteur bancaire à investir ce champ d'investissement.

Par ailleurs, Identification de prospect éventuellement intéressé sur la base d'une note concept et d'une présentation de type commerciale.

Mission 4 : Conception et modélisation des mécanismes financiers

Cette mission a pour objet de concevoir et de modéliser des mécanismes financiers adaptés aux besoins et contraintes des opérateurs privés de l'assainissement, en cohérence avec les principes du CWIS et les pratiques des bailleurs de fonds. Elle vise à traduire les résultats des diagnostics économique et financier en scénarios opérationnels de financement, permettant d'améliorer l'accès au crédit, de réduire les risques perçus par les institutions financières et de favoriser la montée en échelle des investissements privés dans le secteur de l'assainissement urbain. Elle comprend :

- Structuration d'un scénario de ligne de crédit non souveraine intermédiée, compatible avec les pratiques AFD et Proparco :
- Ou Conception d'un mécanisme de leasing pour le financement d'équipements d'assainissement (camions, unités de traitement), incluant l'analyse de l'opportunité de l'adosser à un fonds de garantie ou à un dispositif de partage des risques ;

- Analyse comparative des scénarios (risques financiers, soutenabilité, impacts sectoriels, conditions de mise à l'échelle) ;
- Définition des modalités de gouvernance, critères d'éligibilité, conditions financières et mécanismes de suivi.

Mission 5 : Recommandations opérationnelles, gestion des risques et feuille de route

Cette mission vise à traduire les analyses et scénarios développés au cours de l'étude en recommandations opérationnelles directement mobilisables par l'AFD et ses partenaires. Elle a pour objectif d'identifier les principaux risques associés à la mise en place des mécanismes financiers proposés, d'en analyser les hypothèses critiques et de définir des mesures d'atténuation appropriées. Elle permettra également d'élaborer une feuille de route opérationnelle précisant les modalités de déploiement, les responsabilités des parties prenantes et les conditions de réussite pour une mise en œuvre progressive et durable du mécanisme de financement, en cohérence avec les principes du CWIS. Les principales composantes de cette mission sont les suivantes :

- Analyse des risques clés (crédit, institutionnels, réglementaires, opérationnels, marché) et hypothèses critiques ;
- Proposition de mesures d'atténuation des risques, incluant des instruments financiers et non financiers ;
- Définition des rôles respectifs de l'AFD, de Proparco, des États, des banques partenaires et des opérateurs privés ;
- Élaboration d'une feuille de route opérationnelle détaillée (phasage, conditions de succès, indicateurs de performance) ;
- Analyse des possibilités de réplication du mécanisme à d'autres secteurs de gestion des déchets et d'économie circulaire.

ARTICLE 7. Livrables attendus

Les prestations du Consultant donneront lieu à la production de livrables intermédiaires et finaux, permettant d'assurer un pilotage efficace de la mission, une validation progressive des analyses par l'AFD et la F3A, ainsi qu'une appropriation des résultats par les parties prenantes. Ces livrables devront être fournis conformément au calendrier validé et répondre aux exigences de qualité, de clarté et d'opérationnalité attendues pour l'instruction de futurs mécanismes financiers. Les livrables attendus sont :

1. Livrable 1 : Rapport de démarrage et note méthodologique détaillée ;
2. Livrable 2 : Rapport de diagnostic (accès au financement et analyse du marché) ;
3. Livrable 3 : Rapport d'analyse du système financier et des scénarios ;
4. Livrable 4 : Rapport final consolidé incluant recommandations opérationnelles et feuille de route ;
5. Livrable 5 : Supports de restitution (présentations, notes de synthèse).

ARTICLE 8. Méthodologie attendue

La méthodologie proposée devra permettre de produire des analyses robustes, comparables et directement opérationnelles, en s'appuyant sur une combinaison d'outils qualitatifs et quantitatifs. Elle devra favoriser la triangulation des sources, l'implication des parties prenantes et la validation progressive des résultats, afin de garantir la pertinence et l'appropriation des recommandations formulées.

Étapes méthodologiques :

1. **Revue documentaire approfondie** : analyse des politiques sectorielles, cadres réglementaires, études existantes et retours d'expérience internationaux relatifs à l'assainissement et aux mécanismes de financement, afin de cadrer l'analyse et d'identifier les bonnes pratiques et les enseignements transférables.
2. **Entretiens semi-directifs avec les parties prenantes** : conduite d'entretiens ciblés avec les acteurs institutionnels, financiers et opérationnels (autorités publiques, banques, opérateurs privés, bailleurs), visant à recueillir des données qualitatives, à comprendre les contraintes spécifiques et à confronter les analyses documentaires aux réalités de terrain.
3. **Analyses économiques et financières** : analyse des modèles économiques des opérateurs, estimation des besoins de financement, évaluation de la viabilité financière et modélisation des scénarios de mécanismes financiers, en intégrant les risques sectoriels et prudentiels.
4. **Ateliers de validation nationaux et/ou régionaux** : organisation d'ateliers de restitution et de validation des résultats intermédiaires et finaux, afin de consolider les analyses, recueillir les retours des parties prenantes et favoriser l'appropriation des recommandations.

ARTICLE 9. Équipe du Consultant : composition et compétences

Le Consultant devra mobiliser une équipe restreinte disposant d'une solide expérience en structuration financière, en analyse des systèmes financiers et en développement d'instruments de financement non souverains, ainsi qu'une bonne compréhension du secteur de l'assainissement urbain. L'expertise sectorielle spécifique pourra être apportée en interaction étroite avec l'AFD et la F3A.

L'équipe clé devra comprendre au minimum les profils suivants :

Chef de mission / Expert principal en finance du développement

- Diplôme supérieur (Master ou Doctorat) en économie, finance, développement ou domaine équivalent ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans la structuration de mécanismes financiers complexes, notamment lignes de crédit non souveraines, mécanismes de garantie, leasing ou blended finance ;
- Expérience confirmée dans l'analyse de la viabilité financière de projets, l'évaluation des besoins de financement, et la modélisation financière ;
- Expérience significative avec des institutions financières de développement (AFD, Proparco, Banque Mondiale, BAD, IFC, ou équivalent) ;
- Expérience avérée en Afrique subsaharienne, avec une bonne connaissance du contexte UEMOA souhaitée ;
- Capacité à intégrer les dimensions sectorielles et opérationnelles dans la conception de mécanismes financiers adaptés au secteur de l'assainissement.

Expert systèmes financiers et bancaires UEMOA

- Formation supérieure en finance, banque ou économie ;
- Au moins 8 ans d'expérience dans l'analyse des systèmes bancaires et financiers, idéalement en Afrique de l'Ouest ;
- Bonne connaissance du cadre réglementaire et prudentiel de la BCEAO et des pratiques de crédit, de leasing et de gestion des risques ;
- Expérience dans le dialogue avec des institutions financières (banques commerciales, sociétés de leasing, IMF, fonds d'investissement) ;
- Bonne compréhension des contraintes d'accès au financement des PME.

Expertise sectorielle assainissement (appui ponctuel)

Une expertise sectorielle en assainissement urbain et en CWIS pourra être mobilisée par le Consultant en tant que besoin, ou apportée en coordination avec le Coordonnateur de la F3A, afin de garantir la pertinence sectorielle des analyses et des mécanismes financiers proposés.

ARTICLE 10. Planning indicatif

La durée totale de la mission est estimée à **8 mois calendaires**, pour un niveau d'effort global estimatif de **6 à 8 expert*mois**, répartis entre les différents profils mobilisés.

La répartition indicative est la suivante :

Phase	Activités principales	Période	Effort estimé (expert*mois)
Phase 1	Lancement, cadrage et revue documentaire	Mois 1	0,8 à 1,0
Phase 2	Diagnostic de la demande de financement et analyse économique du secteur	Mois 2–3	1,5 à 2,0
Phase 3	Analyse de l'offre de financement et du cadre prudentiel	Mois 4–5	1,5 à 2,0
Phase 4	Conception et modélisation des mécanismes financiers	Mois 6	1,5 à 2,0
Phase 5	Finalisation, validation et rapport final	Mois 7–8	0,7 à 1,0

Répartition indicative par profil :

- Chef de mission / Expert principal : **4 à 5 expert*mois**
- Expert systèmes financiers UEMOA : **2 à 3 expert*mois**
- Expertise sectorielle (appui ponctuel) : **0 à 0,5 expert*mois**

ARTICLE 11. Modalités de pilotage, alignement AFD/Proparco et validation

La mission sera pilotée par la Division Eau et Assainissement (EAA) de l'AFD, avec l'appui de l'Équipe de Gestion de la F3A. Compte tenu de la nature non souveraine du mécanisme étudié, une coordination étroite avec les équipes concernées de Proparco sera mise en place.

Les livrables intermédiaires et finaux feront l'objet de validations successives, selon les procédures internes de l'AFD. Le Consultant veillera à produire des analyses et recommandations directement exploitables pour une éventuelle phase d'instruction interne (note d'opportunité, note de structuration financière).

Des échanges réguliers (réunions de cadrage, points techniques, ateliers de restitution) seront organisés afin d'assurer l'alignement avec les attentes de l'AFD, de la Fondation Gates et, le cas échéant, des partenaires financiers mobilisés.

ARTICLE 12. Dispositions finales

La langue de travail est le français. Le Consultant devra respecter les règles éthiques, environnementales et sociales de l'AFD ainsi que les standards internationaux en matière de prestations intellectuelles.